



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



bpifrance



Communiqué de presse
17 Mai 2021

Investissements d'Avenir :

Lancement du 1^{er} appel à projets « i-Démo - soutien aux projets structurants de R&D »

L'appel à projets « i-Démo » du quatrième Programme d'investissements d'avenir (PIA) a pour objectif le développement d'entreprises industrielles et de services sur les marchés porteurs, créateurs de valeur et de compétitivité pour notre économie et contribuant aux transitions énergétique, écologique et numérique.

Ce dispositif soutient le développement de produits ou services très innovants et à haute valeur ajoutée, afin de renforcer la base scientifique et technologique française. Il soutient aussi des démonstrateurs à l'échelle industrielle ou préindustrielle d'innovations à un stade de développement avancé (prototype en environnement représentatif, lignes pilotes). Les projets considérés peuvent être individuels ou collaboratifs, respectivement à partir de 2 M€ et 4 M€ de dépenses de R&D.

L'action « i-Démo » vise des retombées économiques et technologiques directes sous forme de nouveaux produits, services et technologies, des retombées environnementales et sociales et des retombées indirectes en termes de structuration durable de filières. Ces retombées concernent toutes les entreprises partenaires et, en particulier, les PME.

Les travaux et résultats des projets « i-Démo » ont un effet diffusant et intégrateur au sein d'une filière, qui s'exerce au-delà des simples relations nouées autour d'un projet de R&D limité dans le temps. Ils peuvent contribuer à structurer des filières industrielles existantes ou émergentes en relation avec la recherche publique et renforcer les positions des entreprises industrielles et de services sur les marchés porteurs.

Le présent appel à projets s'inscrit au sein du volet structurel du quatrième Programme d'Investissements d'Avenir (PIA). Il s'inscrit dans la continuité de plusieurs actions PIA, dont il prend la suite dans une logique de simplification : « Projets de R&D structurants pour la compétitivité » (PSPC), « Démonstrateurs de la transition écologique et énergétique » (DTEE, renommée DTIGA en 2017), « Véhicules et Transports du futur » (VTF), « Accélération du développement des écosystèmes d'innovation performants » (ADEIP), ou encore « Projets agricoles et agroalimentaires d'avenir » (P3A). Depuis 2011, ces différents dispositifs du PIA ont permis de soutenir plus de 450 projets de R&D structurants, pour un montant d'aide attribuées de l'ordre de 2,7 milliards d'euros (pour moitié sous forme de subventions, l'autre moitié sous forme d'avances récupérables).

Pour cette édition 2021-2022, cet appel à projets présente des modalités de soutien révisées à la hausse pour les entreprises et les partenaires de recherche, afin d'accompagner encore plus fortement l'effort de relance des acteurs misant sur la recherche et l'innovation.



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



bpifrance

Cet appel à projets est générique, d'autres appels thématiques pourront être lancés ultérieurement, en fonction des priorités gouvernementales. Toutefois, les projets relevant de thématiques traitées par l'une des stratégies d'accélération¹ ont vocation à être présentés dans le cadre des dispositifs lancés par cette stratégie d'accélération.

L'instruction des dossiers est conduite par Bpifrance en lien avec les ministères concernés, sous la coordination du Secrétariat général pour l'investissement (SGPI), mobilisant au cas par cas l'ADEME ou FranceAgriMer. La plateforme unique de dépôt des dossiers est administrée par Bpifrance.

L'appel à projets « i-Démo » est ouvert jusqu'au 3 mai 2022. Dans cette action, et dans le respect des règles européennes, le Programme d'Investissements d'Avenir interviendra sous la forme de subventions et d'avances récupérables.

L'appel à projets est ouvert jusqu'au 3 mai 2022

Pour télécharger le cahier des charges de l'appel à projets :

<https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projets-concours/Appel-a-projets-i-Demo-52255>

¹ <https://www.gouvernement.fr/strategies-d-acceleration-pour-l-innovation>



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



bpifrance

A propos du Programme d'investissement d'avenir (PIA)

Engagé depuis 10 ans et piloté par le Secrétariat général pour l'investissement auprès du Premier ministre, le PIA finance des projets innovants, contribuant à la transformation du pays, à une croissance durable et à la création des emplois de demain. De l'émergence d'une idée jusqu'à la diffusion d'un produit ou service nouveau, le PIA soutient tout le cycle de vie de l'innovation, entre secteurs publics et privés, aux côtés de partenaires économiques, académiques, territoriaux et européens. Ces investissements reposent sur une doctrine exigeante, des procédures sélectives ouvertes, et des principes de cofinancement ou de retours sur investissement pour l'Etat. Le quatrième PIA (PIA4) est doté de 20 Md€ d'engagements sur la période 2021-2025, dont 11 Md€ contribueront à soutenir des projets innovants dans le cadre du plan France Relance. Le PIA continuera d'accompagner dans la durée l'innovation, sous toutes ses formes, pour que notre pays renforce ses positions dans des secteurs d'avenir, au service de la compétitivité, de la transition écologique, et de l'indépendance de notre économie et de nos organisations. »

Plus d'informations sur : www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi

 [@SGPI_avenir](https://twitter.com/SGPI_avenir)

A propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.bpifrance.fr/presse.bpifrance.fr

Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique-, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, alimentation, déchets, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.ademe.fr et sur @ademe.

Contacts presse

Secrétariat général pour l'investissement – presse.sgpi@pm.gouv.fr – 01.42.75.64.58

Bpifrance : Laure Schlagdenhauffen – laure.schlagdenhauffen@bpifrance.fr – 01 41 79 85 38

Ademe : ademepresse@havas.com - 01 58 47 81 28